



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

CSAL 15 MAI 2023

Le Président a tenu en préambule à nous signaler des cas de violences physiques envers nos collègues. Comme indiqué dans le [compte rendu de la FS](#), pour **FO-DGFIP**, les attitudes inacceptables de certains usagers doivent être systématiquement signalées, les agents de la DGFIP au service des citoyens ne doivent en aucun cas être attaqués dans l'exercice de leurs missions de service public. Il a été confirmé que les agents pouvaient déposer plainte en mentionnant l'adresse des services DGFIP, afin de protéger leur vie privée et familiale.

Suite à notre [déclaration liminaire](#), **FO-DGFIP** a renouvelé la demande des agents de Var Amendes et du SIP concernant la tenue d'une réunion préalable à une prise de décision, afin d'avoir un retour des acteurs qui vivent au quotidien les difficultés de ces services.

1 – Evolution de la relation usagers à VAR AMENDES - Un dialogue de sourds !

La Direction met en avant le mauvais accueil physique réservé aux usagers de Var amendes (attente en extérieur, manque de confidentialité, acoustique de la zone d'accueil déplorable...). **FO-DGFIP** a largement évoqué ces dernières années ces problèmes d'accueil, impactant les usagers mais aussi nos collègues ! Mais il ne s'agit là que d'un problème bâtementaire, pouvant être résolu avec de la bonne volonté ! Cela ne peut en aucun cas justifier de fermer l'accueil physique généraliste d'un service public !

D'autant que **FO-DGFIP** a présenté des éléments factuels, chiffrés, a été force de proposition, mettant aussi en avant le problème de sécurité qu'occasionnerait un tel déport d'accueil sur le SIP.

La direction maintient sa volonté d'organiser des GT métiers (car à ce jour, il reste énormément de zones floues !) post validation de la fermeture. Et ne répond donc absolument pas à la demande des agents !



Nous sommes peut-être myopes, mais la direction reste sourde à tous les arguments. Elle entend, mais n'écoute pas !

Mais le constat est simple : l'expérimentation d'un pôle d'accueil téléphonique et l'apurement de la Balf du service n'a pas diminué de manière significative le flux d'accueil physique à Var amendes ! Et cela ne va pas dans le sens souhaité par la direction !

Il est donc décidé pour résoudre le problème de laisser les usagers se débrouiller entre mails, téléphone et accueil sur rendez-vous et de nier les problèmes de déport sur le SIP et leurs conséquences.

À noter que le DDFIP annonce pouvoir envisager un retour en arrière si l'expérimentation n'était pas concluante !



Pour les agents de Var amendes, du SIP et **FO-DGFIP83**, c'est

**NON A LA FERMETURE DE LA CAISSE
ET DE L'ACCUEIL DE VAR AMENDES**

2 – BUDGET : bilan 2022 et prévision 2023

Les documents budgétaires fournis sont plus étoffés.

La consommation 2022 marque bien évidemment une nette diminution de la « composante locaux », suite au NRP et à la liquidation de notre réseau. On note aussi, en conséquence, une diminution des postes d'entretien courant (-20 %) mais aussi d'affranchissement (clic'esi => -10 %).

En revanche, les formations ayant repris, les frais afférents sont en augmentation (+140%).

FO-DGFIP demande que l'économie réalisée sur les prestations de nettoyage du fait de la diminution drastique de services soit reportée en partie sur les prestations des locaux restants.

Quelques informations :

- en 2023, le parc des mopieurs devraient être encore rationalisés...
- des panneaux photovoltaïques seront installés au CFP de Hyères.
- la direction réfléchit à des moyens d'associer les agents de catégorie B et C dans l'optique d'une mutualisation et d'une amélioration des échanges entre services. La périodicité annuelle d'une « grand messe » ne serait plus retenue. En cours de réflexion.

3 – Formation Professionnelle

SEMAPHOR impacte le processus d'inscription des agents au parcours de formation, maintenant à leur initiative. Cette nouvelle application n'est pas encore optimale... (voir notre [tract national](#)).

Le nombre de formateurs a progressé. Des formations ont été réalisées sur sites afin d'éviter le déplacement des agents, et des formations en cascade sont mises en place dans les SIP afin que chaque service bénéficie de référents sur place.

Cependant, comme l'a signalé **FO-DGFIP**, trop de formations sont encore annulées suite à un nombre insuffisant d'inscrits, alors même que ces formations revêtent une importance considérable pour les agents .

FO-DGFIP a aussi attiré l'attention de la direction sur la situation des tuteurs, souvent désignés d'office, dont la charge de travail ne peut être allégée en raison du contexte de réduction d'effectifs, et qui peuvent donc se retrouver en difficulté. Ces fonctions de tuteurs doivent être revalorisées dans le CREP et par tout autre moyen ! Contactez-nous en cas de difficultés !

Concernant les lieux de formations, la salle des voûtes (cité administrative) sera aménagée en mode mixte (réunion/formation). La modularité des espaces et la modernisation des modes de formation serait envisagée. À suivre.

À noter que suite à l'intervention de **FO-DGFIP**, une note départementale, précisant aux agents le dispositif de compensations de temps de trajet lors des formations, devrait être éditée avant l'été.

4 – Services Facturiers (SFACT)

La mise en place des services facturiers ne suscitent pas beaucoup d'engouement au plan national. Seuls 17 SFACT sont effectifs contre un objectif de 60. À noter que notre département est (encore) précurseur avec 2 SFACT et 2 à venir.

Ces SFACT professionnaliseront la chaîne de dépenses mais, plus sûrement, permettront de réaliser des gains d'ETP.

Suite à l'interrogation de **FO-DGFIP**, le DDFIP convient qu'il faut consolider la situation des SGC et maîtriser le déploiement des SFACT. Car si on pousse le raisonnement à l'extrême, quel avenir sera réservé aux SGC si toutes les communes, EPCI, communautés... sont gérées en SFACT chez l'ordonnateur ? Et sans aller jusqu'à cette extrémité, la DGFIP n'a plus assez d'effectifs à disperser !

La direction a confirmé à **FO-DGFIP** que le choix des agents devant intervenir dans les SFACT se fera sur la base du volontariat, sans remise en cause de la quotité de télétravail accordée.

Comme demandé en déclaration liminaire, la direction a répondu à nos questions concernant :

Le Plan cité : peu de nouveautés à ce jour ! Le préfet fera une annonce aux OS fin juin, dans une volonté de coordonner la communication globale envers les différentes administrations. Le roman feuilleton continue, en verrons-nous la fin ?



Campagne de notation/évaluation 2023 :

Suite à nos propos, la direction confirme de ne pas avoir donné de consigne de baisse de note, conformément au mail envoyé à l'ensemble des chefs de service. Cependant, il est précisé que l'entretien porte sur une évaluation annuelle qui peut changer d'une année sur l'autre.

Pour information :

9 recours hiérarchiques ont été notifiés (concernant 7 services). 8 ont fait l'objet d'un rejet total, et 1 d'une acceptation totale.

Des recours en CAPN sont en cours.

Cette année, les nouveautés de cette notation, tant en termes de philosophie que de « compétences managériales » pour la catégorie A ont pu être mal appréhendés. Mais les conséquences pour les agents risquent d'être beaucoup plus conséquentes que ne veut bien le dire la direction (cf [guide spécial entretien FO-DGFIP](#)).

En conclusion de ce CSAL, peu de nouveautés dans la méthode.

D'un côté les discours lénifiants des ministres, la reconnaissance envers les agents, uniquement verbale (ne nous enflammons pas !), les envolées lyriques incitant les Français à faire vivre ce service public en poussant la porte de nos centres des impôts, et de l'autre côté, la réalité du terrain, entre restructurations et fermetures de services, avec une volonté affichée de ne plus recevoir les usagers.

Il n'y a pas si longtemps, d'aucun parlait de « désintoxiquer les usagers de l'accueil physique ».

Nous y sommes toujours.

Retrouvez toutes nos publications sur le [site national de FO-DGFIP](#) !

Vos représentants **FORCE OUVRIÈRE** :

Titulaires: Sophie Degeilh, Sylvain Charbonneyre, Fabrice Mosca, Marc Georges, Nicolas Fagard

Suppléants : Monique Georges, Laura Mancipoz